

Plan d'action stratégique pour la sécurité routière de Winnipeg

Bienvenue!

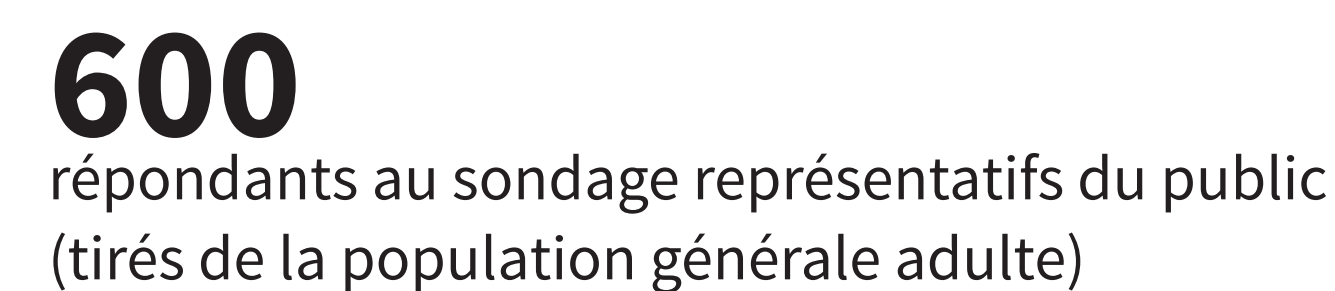
La Ville de Winnipeg est en train de préparer un Plan d'action stratégique pour la sécurité routière qui servira de feuille de route pour déterminer l'orientation et la cadence des investissements en matière de sécurité routière, au cours des trois à cinq prochaines années et au-delà. Vous nous avez fait savoir ce qui comptait le plus pour vous en ce qui concerne la sécurité routière à Winnipeg. Des mesures et des secteurs d'intervention provisoires ont été déterminés et nous voulons savoir s'ils correspondent à vos valeurs et à vos priorités.

Veillez laisser un commentaire, répondre à un sondage sur papier ou exprimer vos opinions en ligne! Pour de plus amples renseignements, ou pour nous faire part de vos commentaires, visitez-nous en ligne à l'adresse : **winnipeg.ca/plansecuriteroutiere**

Participation au projet et rétroaction du public

Tout au long de la phase 1 de la consultation:

Comment nous avons recueilli les commentaires



Ce que nous avons entendu



93% des répondants (91 % des répondants au sondage en ligne et 96 % des répondants au sondage représentatifs) estiment que **la plupart ou la totalité des blessures graves et des décès attribuables à des accidents de la route sont évitables**

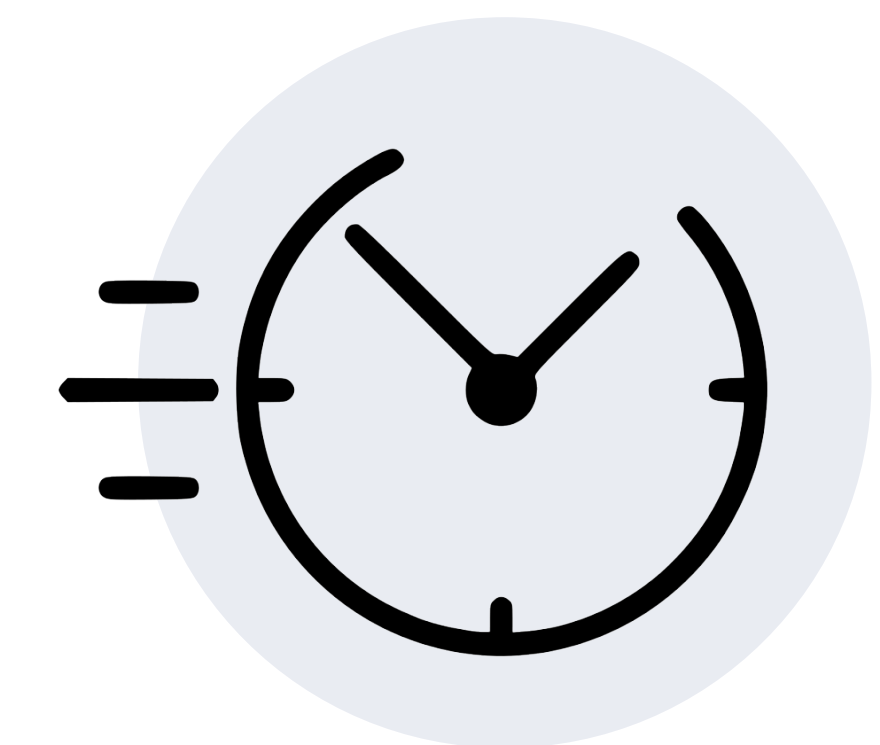
Les Winnipegois estiment que les routes sont modérément sécuritaires pour les automobilistes (82%) et les piétons (58 %) et **très peu sécuritaires pour les cyclistes (70 %)**



Les Winnipegois estiment que **la formation des automobilistes** (39 %) a la plus forte influence sur la sécurité routière, suivie de l'aménagement des routes (19 %)



Parmi les principaux facteurs qui posent un risque pour la sécurité, les conducteurs qui **ne respectent pas les mesures de contrôle de la circulation, qui conduisent trop vite compte tenu des conditions, qui conduisent avec les facultés affaiblies ou qui sont distraits au volant** ont été réputés **poser un risque majeur**; de même, la distraction et le non-respect des mesures de contrôle de la circulation posent les risques majeurs pour les piétons et les cyclistes



Arriver à destination **en sécurité** et **rapidement** sont les principales priorités des déplacements



Vision et objectif en matière de sécurité routière

D'après la rétroaction reçue des intervenants et du public pendant la phase 1 de la consultation, la vision et l'objectif du Plan d'action stratégique pour la sécurité routière de Winnipeg ont été établis.



Vision

Un système de transport qui permet aux personnes de tous les âges et de toutes les capacités de se déplacer sans risque de décès ou de blessure grave.



Objectif

Réduction de 20 % des collisions entraînant la mort ou des blessures graves au cours des cinq prochaines années (de 2022 à 2026).

Secteurs d'intervention en matière de sécurité routière

Les secteurs d'intervention représentent les plus grandes priorités en matière de sécurité routière à Winnipeg. Les cinq secteurs d'intervention du Plan d'action stratégique pour la sécurité routière de Winnipeg ont été établis en fonction des données sur les collisions, de l'expertise technique et des commentaires du public et des intervenants recueillis pendant la phase 1 de la consultation. Ces secteurs d'intervention nous aideront à répartir les ressources et à élaborer des plans d'action et de mise en œuvre ciblés dans le but d'améliorer la sécurité routière.



Carrefours munis de feux de circulation

En corrigeant les problèmes de sécurité aux carrefours munis de feux de circulation, la Ville peut avoir un impact important sur la sécurité routière dans un laps de temps relativement court, et à un faible coût.



Piétons

Il est important de mettre l'accent sur les piétons, qui sont plus susceptibles d'être gravement blessés ou d'être tués en cas de collision avec tout autre usager de la route. Les collisions avec des piétons sont surreprésentées aux intersections (c'est-à-dire que ces collisions se produisent plus souvent à des intersections comparativement aux autres endroits du réseau routier), et sont aussi surreprésentées au centre-ville et dans le secteur nord-ouest de la ville.



Cyclistes

Comme pour les piétons, les cyclistes sont plus susceptibles d'être gravement blessés ou d'être tués en cas de collision. Les collisions avec des cyclistes sont aussi surreprésentées aux intersections, ainsi qu'au centre-ville et dans le secteur nord-ouest de la ville.



Vitesse

La vitesse est une priorité absolue lorsque l'on veut atteindre l'objectif « zéro accident mortel ». Le fait de mettre l'accent sur la vitesse ne signifie pas de seulement cibler les comportements d'excès de vitesse. La Ville doit plutôt miser sur l'établissement de limites de vitesse sécuritaires et adéquates, la mise en œuvre de techniques d'ingénierie pour mieux contrôler la vitesse à laquelle les automobilistes peuvent se déplacer en toute sécurité et, finalement, faire respecter les limites de vitesse par des contraventions et d'autres moyens.



Culture de la sécurité routière

La culture de la sécurité routière se veut plus un cheminement qu'une destination. Pour favoriser la culture de la sécurité routière, il faut un virage sociétal qui commence par une sensibilisation à grande échelle concernant les enjeux, pour ensuite viser un changement social durable à long terme. Ce virage exige à la fois un travail interne et des partenariats, et devrait comprendre de la formation, des politiques et des processus organisationnels, ainsi que des initiatives d'éducation du public pour s'attaquer aux comportements problématiques, comme la conduite agressive, la distraction chez les usagers de la route et la conduite avec facultés affaiblies.

Mesure proposée – Intersections munies de feux de circulation



Nous voulons vos commentaires! Quinze (15) mesures ont été prévues pour les carrefours munis de feux de circulation. Voici quelques-unes des mesures que vous pourriez reconnaître. Pour obtenir la liste complète des mesures, veuillez prendre un document.

	Mesure	Description	Pourquoi cette mesure est-elle importante?	Comprenez-vous le but et l'importance de la mesure?	
				Oui	Non
1	Revoir les politiques sur l'interdiction du virage à droite au feu rouge (IVDFR) et interdire le virage à droite au feu rouge à certains endroits	Revoir et mettre à jour les pratiques concernant l'interdiction du virage à droite au feu rouge (IVDFR). Interdire le virage à droite au feu rouge à certains endroits, comme aux intersections où le virage à droite entre en conflit avec de nombreux usagers de la route vulnérables, où le nombre de collisions est élevé lors des virages à droite et où la visibilité est limitée.	Réduction de la fréquence et/ou de la gravité des collisions aux intersections avec des piétons, avec des cyclistes et au moment des virages.		
2	Revoir la visibilité de la signalisation et apporter des améliorations à certains endroits	Revoir et améliorer la visibilité de la signalisation pour tous les usagers de la route en éliminant les obstructions, comme des arbres, et en ajoutant des feux de signalisation, des panneaux d'avertissement et du ruban réfléchissant, là où il y a lieu. Cette mesure peut être en lien avec la visibilité directe ou la perceptibilité.	Amélioration de la visibilité aux intersections et réduction de la fréquence et/ou de la gravité des collisions aux intersections.		
3	Revoir les endroits qui favorisent les virages à droite à grande vitesse et apporter des améliorations à certains endroits	Évaluer les besoins pour des voies de virage à droite par rapport à de simples virages à droite, lorsque cela est possible. Mettre à niveau les intersections ayant déjà des voies de virage à droite qui favorisent les virages à grande vitesse. Les îlots déviateurs sont à privilégier pour assurer une diminution de la vitesse dans les voies de virage à droite.	Réduction de la fréquence et/ou de la gravité des collisions à angle aux intersections, ainsi que des collisions causées par la vitesse excessive.		

Exemples



Interdiction de virage à droite au feu rouge



Augmenter la visibilité des panneaux

Mesure proposée – Les piétons



*Nous voulons vos commentaires! Treize (13) mesures ont été prévues pour les piétons. Voici quelques-unes des mesures que vous pourriez reconnaître. Pour obtenir la liste complète des mesures, veuillez prendre un document.

	Mesure	Description	Pourquoi cette mesure est-elle importante?	Comprenez-vous le but et l'importance de la mesure?	
				Oui	Non
1	Prioriser les améliorations visant la sécurité des piétons dans les secteurs où circule un nombre élevé de piétons vulnérables	Prioriser les études sur les passages piétonniers et l'installation de mesures de sécurité des piétons, comme des passages piétonniers, des trottoirs et des mesures de modération de la circulation, aux endroits où l'on trouve de forts volumes d'enfants, de personnes âgées et d'autres types de piétons plus vulnérables (p. ex., aux abords des écoles, des terrains de jeux, des centres pour personnes âgées, des résidences pour personnes âgées, des couloirs verts, dans les zones géographiques défavorisées, etc.).	Réduction de la fréquence et/ou de la gravité des collisions impliquant des piétons vulnérables. Les piétons âgés (de plus de 70 ans) sont surreprésentés dans les collisions mortelles et causant de graves blessures.		
2	Installer des saillies de trottoir	En commençant par le cœur du centre-ville, déterminer les emplacements où il serait possible d'aménager des saillies de trottoir pour aider les piétons à traverser aux intersections. Envisager de prévoir des passages sur les saillies pour limiter les impacts sur les cyclistes.	Réduire la distance de traverse des passages piétonniers en vue de réduire la fréquence et/ou la gravité des collisions avec des piétons aux goulots d'étranglement et aux intersections.		
3	Installer des refuges piétons	Mettre à jour les directives internes pour qu'elles concordent avec le Guide de contrôle des passages pour piétons de l'Association des transports du Canada (ATC), en fonction des conditions de Winnipeg, avec l'ajout de critères pour les refuges piétons. On peut ajouter aux refuges piétons des goulots d'étranglement avec arrêt s'il y a lieu, en fonction des critères de la Ville en matière d'aménagement.	Réduire la fréquence et/ou la gravité des collisions avec des piétons aux goulots d'étranglement et aux intersections.		

Exemples



Saillies de trottoir



Refuges piétons

Mesure proposée – Les cyclistes



*Nous voulons vos commentaires! Onze (11) mesures ont été prévues pour les cyclistes. Voici quelques-unes des mesures que vous pourriez reconnaître. Pour obtenir la liste complète des mesures, veuillez prendre un document.

	Mesure	Description	Pourquoi cette mesure est-elle importante?	Comprenez-vous le but et l'importance de la mesure?	
				<u>Oui</u>	<u>Non</u>
1	Moderniser l'infrastructure cyclable	Accélérer la mise en œuvre des stratégies mises à jour pour le transport actif (piétons et cyclistes).	Réduire la fréquence et/ou la gravité des collisions avec des cyclistes.		
2	Revoir les sentiers polyvalents et/ou les passages pour cyclistes	Revoir l'emplacement des sentiers polyvalents et des passages pour cyclistes; évaluer la nécessité d'ajouter de la signalisation, du marquage ou des mesures de contrôle de la circulation, et poursuivre les projets d'amélioration.	Réduire la fréquence et/ou la gravité des collisions avec des cyclistes.		
3	Soutenir les programmes scolaires d'éducation cycliste	Faire de la coordination avec les divisions scolaires pour sensibiliser les élèves du primaire et du secondaire pour les aider à comprendre la sécurité à vélo. Fournir du matériel (p. ex., cadenas, casques, articles réfléchissants, etc.) pour encourager la pratique sécuritaire du vélo. Coordonner la mise en œuvre de cette mesure avec la mesure P2 « revoir et mettre à jour le programme pour rendre le transport actif plus sécuritaire pour les écoliers ».	Réduire la fréquence et/ou la gravité des collisions avec des cyclistes.		

Exemples



Sentier polyvalent



Éducation sur le vélo à l'école

Mesure proposée - La vitesse



*Nous voulons vos commentaires! Six (6) mesures sont prévues pour la vitesse. Voici quelques-unes des mesures que vous pourriez reconnaître. Pour obtenir la liste complète des mesures, veuillez prendre un document.

Mesure	Description	Pourquoi cette mesure est-elle importante?	Comprenez-vous le but et l'importance de la mesure?	
			Oui	Non
1 Mettre en œuvre des mesures de modération de la circulation	Poursuivre la mise en œuvre de la politique actuelle de modération de la circulation, approuvée en mai 2020, et finaliser le deuxième volet de cette politique en vue des études de quartier. Procéder à une mise en œuvre proactive des mesures de modération de la circulation dans les nouveaux ensembles résidentiels, s'il y a lieu. Coordonner cette mesure avec le point S2 « Revoir les limites de vitesse ».	Réduire la fréquence et/ou la gravité des collisions		
2 Revoir les limites de vitesse	Revoir les limites de vitesse pour s'assurer qu'elles sont sécuritaires et adéquates. Les données scientifiques sur la vitesse sont claires : la réduction de la vitesse des véhicules a pour résultat de réduire la fréquence et la gravité des collisions. La réduction des limites de vitesse, renforcée par une conception et une exploitation adéquates des routes, améliore la sécurité et la vivabilité. L'une des premières étapes pour cette mesure consiste à effectuer l'examen demandé par le conseil municipal sur les limites de vitesse en zone résidentielle, ce qui comprend l'essai des limites de vitesse de 30 km/h et 40 km/h dans les rues résidentielles, la participation publique et l'embauche d'un(e) consultant(e) pour la production d'un rapport sur la réduction de la limite de vitesse par défaut de 50 km/h, à Winnipeg. La révision des limites de vitesse sur certaines artères est aussi prioritaire, car la majorité des collisions mortelles et avec blessures graves se produisent sur des voies de circulation principales.	Réduction de la fréquence et/ou de la gravité des collisions en réduisant la limite de vitesse par défaut.		
3 Promouvoir le respect de la vitesse fondé sur des données	Entamer une collaboration stratégique avec le Service de police de Winnipeg concernant le partage de données (p. ex., données sur la vitesse, données sur les sanctions) en vue de concevoir des programmes informés pour le respect des limites de vitesse.	Réduction de la fréquence et/ou de la gravité des collisions		

Exemples



Couloir vert existant sur l'avenue Warsaw



Revoir les limites de vitesse

Mesure proposée – Culture de sécurité routière



Nous voulons vos commentaires! Vingt (20) mesures ont été prévues sur la culture de la sécurité routière. Voici quelques-unes des mesures que vous pourriez reconnaître. Pour obtenir la liste complète des mesures, veuillez prendre un document.

	Mesure	Description	Pourquoi cette mesure est-elle importante?	Comprenez-vous le but et l'importance de la mesure?	
				Oui	Non
1	Procéder à une analyse de la sécurité et de l'équité	Faire une analyse de la sécurité et de l'équité pour évaluer le lien entre les quartiers à taux élevé de collisions, les zones géographiques à niveaux élevés de pauvreté, d'autres données démographiques accessibles et la fréquence des appels au Service 311 pour des questions de sécurité routière.	Mieux comprendre la répartition équitable des ressources dans les secteurs ayant plus de problèmes de sécurité afin de réduire la fréquence et/ou la gravité des collisions.		
2	Établir des partenariats pour les programmes d'éducation visant à réduire la distraction chez les usagers de la route.	Officialiser la participation à l'élaboration des campagnes actuelles et futures dans une approche coordonnée avec la Société d'assurance publique du Manitoba et le Service de police de Winnipeg afin de s'assurer que les campagnes sur la distraction chez les usagers de la route incluent et ciblent tous les usagers de la route.	Réduire la distraction chez les usagers de la route, en vue de réduire la fréquence et/ou la gravité des collisions.		
3	Participer à des campagnes de réduction de la vitesse au volant	Officialiser la participation à l'élaboration des campagnes actuelles et futures dans une approche coordonnée avec la Société d'assurance publique du Manitoba et le Service de police de Winnipeg afin de présenter des messages mettant en garde contre les dangers de la vitesse au volant.	Réduire la fréquence et/ou la gravité des collisions grâce à des campagnes de sensibilisation.		

Exemples



Piéton distrait



Campagnes de sensibilisation des conducteurs

**Ce plan répond-il à vos
préoccupations en matière de
sécurité routière?**

**Selon vous, manque-t-il quelque
chose dans la liste de ces mesures ou
y a-t-il des points sans réponse qui
sont très importants pour vous?**